

N°102

Nov.
2020

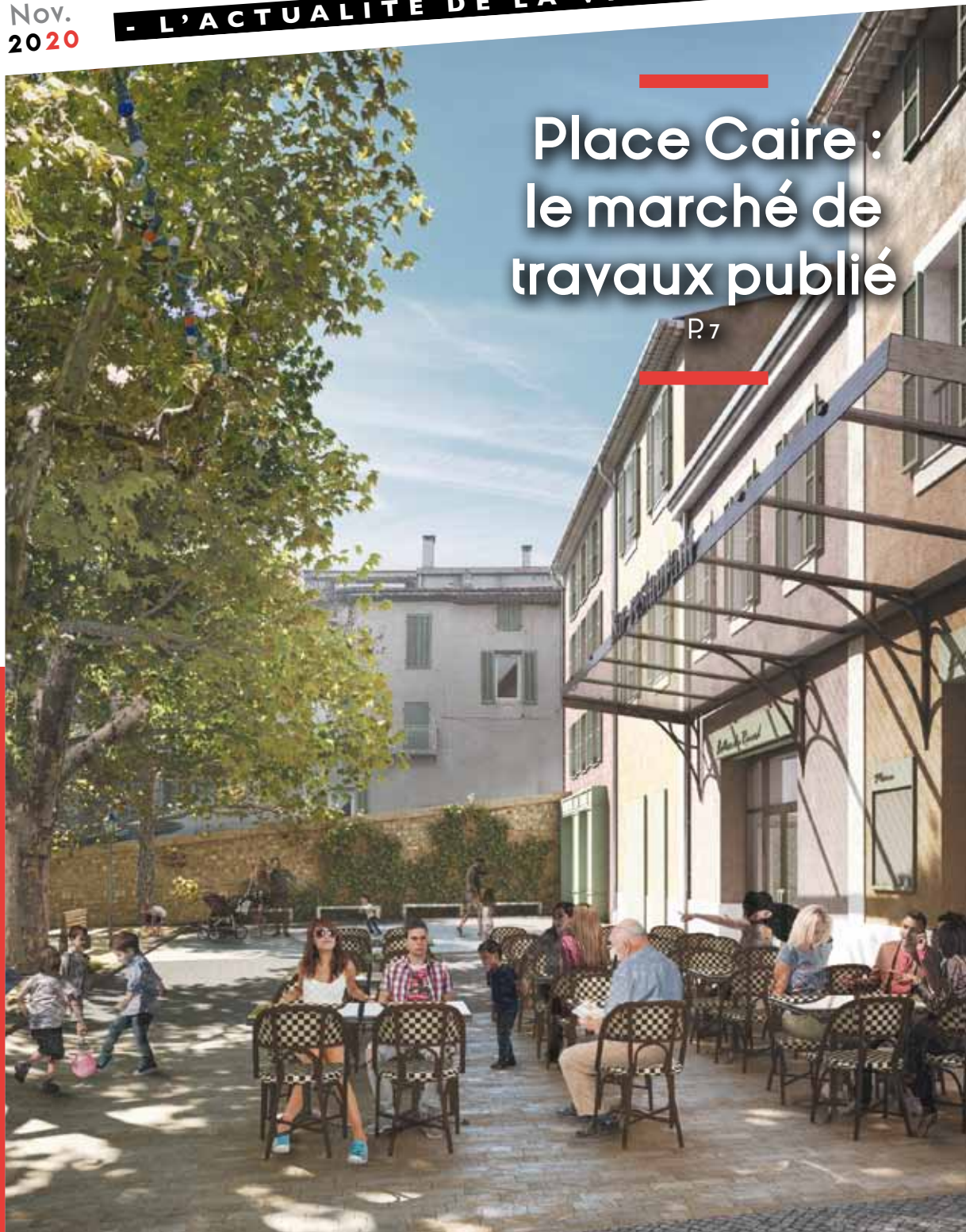
Magazine

le VELAUXIEN

- L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE VELAUX -

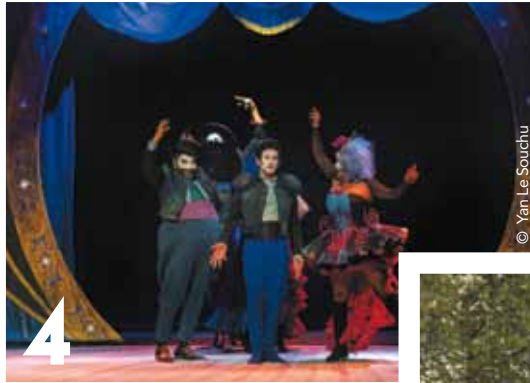
Place Caire : le marché de travaux publié

P.7



SOMMAIRE

Danse numéro



4



6



8

Arrêt sur images

Mois d'octobre

Environnement

Débroussaillage, élagage, brûlage :
quelles règles ?

En bref

Erratum Vivre à Velaux

Les collégiens en quête de stages

Reportage

Mission locale : mode d'emploi

Cadre de vie

Un nouveau procédé de rénovation
de la voirieCatastrophe naturelle : pourquoi un
refus de reconnaissance de l'État ?

Agenda

Événements et sorties

4

6

10

12

14

16



13



16

Yannick GUÉRIN
Maire

La saison culturelle est enfin lancée, malgré l'austérité du moment. L'Espace NoVa Velaux a rouvert ses portes mercredi 30 septembre avec The Opéra Locos, un spectacle haut en couleurs. C'est un

vrai plaisir de retrouver une salle certes à moitié pleine compte tenu des exigences sanitaires, mais avec un public chaleureux et enthousiaste qui a profité d'un feu d'artifice créatif clôturé par une standing ovation bien méritée.

Je suis heureux de retrouver cette salle pour une nouvelle saison.

J'ai souhaité, avec l'équipe culturelle de NoVa, construire une programmation trimestrielle permettant ainsi de nous adapter aux aléas des événements auxquels nous avons à faire face.

Ce challenge permettra des expériences nouvelles en laissant une part plus importante à des événements régionaux et de proximité.

C'est aussi dans cet esprit que viendra s'inscrire l'espace B de NoVa, un nouveau lieu de programmation pour de nouvelles expériences artistiques. Ce lieu, intégré à l'équipement actuel, permettra la découverte de nouveaux talents. Il viendra assurément compléter l'offre et la programmation de la grande salle. J'aurai l'occasion de vous le présenter plus en détails avec l'élu délégué à la culture et l'équipe culturelle dans les semaines à venir.

Comme je vous l'indiquais à la fin du mois d'août, l'été fut studieux et prompt à la restructuration.

Il m'importait en effet d'adapter la structure municipale, l'administration velauxienne, au projet sur lequel vous avez porté vos suffrages.

Sans révolutionner, mais en renforçant les compétences, et au gré des départs à la retraite ou des mutations, j'ai pu constituer une équipe nouvelle et rajeunie qui s'attache aujourd'hui à bâtir le socle d'un dispositif plus proche des administrés.

Une nouvelle directrice générale des services (DGS), un nouveau DRH, un nouveau directeur de la communication ou encore une nouvelle responsable de la voirie : ils sont tous issus de notre territoire et ont à cœur de développer leurs compétences et leurs savoir-faire pour notre commune.

Cette équipe travaille aujourd'hui en étroite collaboration avec les élus en stabilisant le fonctionnement régaliens des services opérationnels tout en s'attachant également à construire les supports d'une véritable démocratie participative : des services plus ouverts à la parole des Velauxiens.

Intégrer les propositions des Velauxiens, écouter leurs difficultés ou mettre en avant leurs réussites : autant d'objectifs que j'attends de mon administration afin de travailler ensemble pour le meilleur de notre ville.

ÉTAT CIVIL

> Naissances

Dans un souci de respect de la vie privée, les naissances sont désormais publiées sur demande écrite du ou des parents. Adressez un mail à etatcivil@mairie-de-velaux.fr ou un courrier (Service état civil – 997 avenue Jean Moulin) en indiquant l'objet de votre demande, le nom et prénom de l'enfant ainsi que sa date de naissance.

> Mariage

Liv JENSEN & Christophe GIOVANNI 19.09
Camille DOUX & Julien BARET 3.10
10.10

> Décès

Rose BOUCHET, veuve SERY Suzanne 2.09
GAUNELLE, veuve BRUN-FRANC 16.09
Georges PENALVER 27.09

LE VELAUXIEN > N°102 / Novembre 2020

Directeur de publication > Yannick Guérin
Comité de rédaction > Sélim Abdelmalek, Alice Hertoux
Conception graphique > Agence signe+temps
Impression > Imprimerie Rimbaud
Tirage > 4 500 exemplaires
Dépôt légal > Novembre 2020



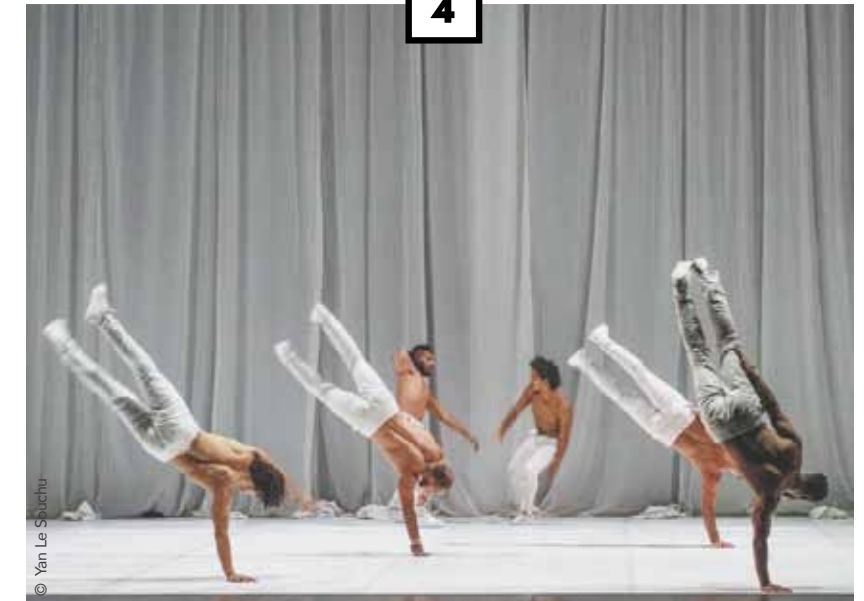
La RÉTRO



1



© Yan Le Souchu



4



2



5



3

OCTOBRE zoom sur...

1. Ouverture de la saison culturelle à l'Espace Nova Velaux

Mercredi 30 septembre, l'Espace NoVa Velaux a accueilli The Opéra Locos, un spectacle musical qui revisite totalement l'opéra. Ce quintette déluré a repris des airs célèbres à la sauce carrément burlesque et totalement rock, pour le plus grand bonheur des spectateurs !

2. Reprise des contes à la médiathèque

Avec l'automne les contes ont repris à la médiathèque. Les enfants de 3 à 6 ans ont pu apprécier des histoires autour de la thématique du loup et de la saison qui précède l'hiver. Deux sessions de trente minutes ont été organisées mercredi 7 octobre dans l'après-midi.

>> Informations/inscriptions pour les sessions à venir :
04 42 46 34 00

3. Réfection du réseau d'eaux usées aux Quatre Tours

La Métropole Aix-Marseille (Territoire du Pays Salonais) et la Ville réalisent des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées au niveau du giratoire des Quatre Tours.

Ces travaux ont débuté lundi 12 octobre, pour une durée de trois mois environ, entraînant la réglementation de la circulation sur cette voie.

4. Boys Don't Cry, la nouvelle création d'Hervé Koubi

Réflexion nostalgique, tendre et drôle sur une certaine théorie du genre, ce spectacle a été présenté mardi 13 octobre à l'Espace NoVa Velaux. Mêlant hip hop, danse de rue et danse contemporaine, cette pièce de la compagnie Hervé Koubi a été interprétée par sept jeunes danseurs aussi talentueux qu'autodidactes.

5. Une cueillette d'olives pour la bonne cause

Comme l'an dernier, une cueillette d'olives est organisée au profit du Téléthon. Celle-ci a débuté le 15 octobre, et se poursuit jusqu'au 1^{er} décembre. L'an dernier, cette mobilisation avait permis de reverser plus de 4 000 € à l'AFM Téléthon.

Si vous avez des oliviers dans votre jardin et que vous souhaitez faire don de leur production au profit du Téléthon, contactez Rosy Guillaumin au 04 42 87 97 99 ou 06 67 68 11 90 et laissez un message avec votre numéro de téléphone afin d'être recontacté.

Élagage



Obligation Légale de Débroussaillage (OLD), élagage, brûlage : le point sur la réglementation

L'entretien des espaces verts est soumis à une réglementation stricte dans notre département. Petit rappel du cadre légal en vigueur.

Le point sur les OLD

Les Bouches-du-Rhône sont soumis à un risque élevé d'incendie de forêt. Le débroussaillage est la principale mesure préventive à mettre en place, il est donc réglementé par le Code forestier. L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillage :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, etc.).

L'élagage

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation de la voirie, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb de ces voies, et les haies conduites de manière à ne pas empiéter sur le domaine public. Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les

piétons et les automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la municipalité rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

Emploi du feu et brûlage

La Préfecture des Bouches-du-Rhône a réalisé une fiche synthétique sur la réglementation concernant le brûlage des déchets verts ou végétaux. Pratique, elle vous permet d'appréhender les divers cas de figures liés à l'emploi du feu et au brûlage de déchets verts (voir encadré).

En flashant ce code, vous accédez à un article complet sur notre site, qui détaille plus encore le cadre légal et vous permet de consulter les arrêtés en vigueur.



Rénovation

Place Caire : démarrage des travaux cet hiver

Les travaux de requalification des bâtiments communaux bordant la place Caire font l'objet d'un marché public publié ce mois-ci. Les entreprises ont jusqu'au 16 décembre pour déposer leur candidature. Les travaux devraient ensuite débuter en février prochain.



“

Le succès des food-trucks depuis 3 ans confirme le potentiel du lieu où les Velauxiens ont plaisir à se retrouver.

”



ARTISANS ET ENTREPRENEURS LOCAUX : DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE !

Les travaux, dont le montant est estimé à près de 1 700 000 €, sont répartis en 10 lots de 35 000 € à plus de 600 000 € : charpente et couverture, menuiseries, revêtements, plomberie, électricité, gros œuvre et maçonnerie, etc. Yannick Guérin a récemment convié le tissu économique local à une présentation du guide de la commande publique afin d'en faciliter la compréhension par les entreprises velauxiennes. « Je souhaite que les artisans qui en ont les moyens et l'envie puissent répondre au lot correspondant à leur champ d'intervention » explique le Maire, « les marchés ne sont pas réservés aux grandes entreprises. » À bon entendre !

Flashez ce code pour télécharger le dossier de consultation des entreprises. Dépôt des candidatures avant le 16 décembre.



La réhabilitation de la place Caire s'inscrit dans un processus de redynamisation du centre ancien qui a vu périlcliter certains commerces ces dernières années. Le cœur du projet consiste en l'installation d'un bar-restaurant pour redonner vie à la place, ainsi que d'un second commerce dont la nature reste à déterminer. Le succès des food-trucks depuis 3 ans confirme le potentiel du lieu au charme typiquement provençal, où les Velauxiens ont plaisir à se retrouver. Après 2 ans de conception (passation des marchés de maîtrise d'œuvre, de coordination et de contrôle technique, études diagnostiques, dépôt du permis de construire, consultation des exploitants pour le bar-restaurant, etc.) le projet a connu un coup d'arrêt à la fin de l'hiver dernier alors que les travaux de démolition et de désamiantage préalables venaient d'être achevés.

Les raisons du retard

Initialement, la municipalité souhaitait aménager dans un premier temps uniquement le bar-restaurant et différer la suite du programme portant sur les étages. Les études de conception menées au cours de l'hiver 2018-2019 ont montré qu'il était plus pertinent de réhabiliter l'ensemble pour exploiter le site de manière cohérente et rationnelle. Compte-tenu de l'âge des bâtiments, des sondages plus approfondis impliquant la dépose des revêtements de sol, murs et plafond se sont avérés nécessaires pour contrôler les éléments de structure. Au printemps 2020, la période préélectorale et la crise sanitaire ont conduit la municipalité à différer le marché de travaux. Les incertitudes quant à la reprise économique ont

ensuite semé le doute sur la viabilité du modèle commercial bar-restaurant. Plusieurs candidats ayant manifesté leur intérêt, la Ville a finalement décidé de maintenir le cap. Les travaux sont prévus cet hiver. S'agissant du second commerce, la Commune bénéficie de l'expertise des services de la Métropole Aix-Marseille-Provence qui doivent réaliser une étude de potentiel au vu de la situation géographique et concurrentielle.

Jeunesse



ÉLÈVES DE 3^{ÈME} CHERCHENT STAGES D'OBSERVATION !

Les élèves de 3^{ème} ont l'obligation d'effectuer un stage d'observation d'une semaine en milieu professionnel du 14 au 18 décembre 2020. Ce stage est notamment l'occasion pour les élèves d'échanger avec des acteurs du monde de l'entreprise sur leurs parcours, leurs expériences et leurs aspirations respectives, hors du contexte familial ou scolaire.

Mais lorsque le monde des entreprises est confronté aux difficultés de la Covid-19, force est de constater qu'il est encore plus difficile que d'habitude pour ces jeunes collégiens de décrocher des stages. Alors si vous êtes un entrepreneur, un artisan, un commerçant, une profession libérale... et que vous souhaitez proposer des stages, vous pouvez dès à présent vous rendre sur la plateforme dédiée du département : <http://tuteur.stagedecouverte13.fr>

Solidarité

Une collecte en faveur des sinistrés des Alpes-Maritimes



La ville a mis en place une collecte de denrées diverses en faveur des sinistrés des Alpes-Maritimes mercredi 7 octobre de 16h à 19h à l'Espace NoVa Velaux. Pour rappel, L'arrière-pays niçois a été très durement frappé par la tempête Alex, qui a dévasté de nombreux villages au début du mois d'octobre.

Les Velauxiens ont très largement répondu à cet appel à la solidarité. Ainsi, de nombreux dons ont été triés, conditionnés puis stockés dans un camion. Le chargement a finalement été complété jeudi 8 octobre par d'autres dons récupérés par les sapeurs-pompiers, avant d'être acheminé vers les locaux des services techniques de la ville de Salon-de-Provence.

Vivre à Velaux – ERRATUM

Quelques coquilles se sont glissées dans l'annuaire de la dernière édition du guide *Vivre à Velaux*. Toutes nos excuses aux principaux intéressés :



PLOMBERIE, CARRELAGE

Jérémy Bertoïa
356 chemin du Moulin
06 38 67 32 01
jeremy.bertoia@orange.fr

NETTOYAGE INDUSTRIEL

PHS Provence
41 rue Ferdinand de Lesseps
La Verdière 2
04 42 34 92 08
www.phs-provence.fr

CRÉATION ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS, ABATTAGE ET ÉLAGAGE, DÉBROUSSAILLAGE

Provence Jardins
Olivier Seguin
14 lotissement le Bosquet
06 17 69 22 50
seguinprovencejardins@gmail.com

AMÉNAGEMENT DE VÉHICULES

Avalanche aménagements utilitaires
(Avalanche A.U.)
Vincent Lageois
18 rue Gustave Eiffel
La Verdière 1
09 88 28 88 90
www.avalanche-au.fr

INFIRMIÈRE

Emilie Robaldo
07 61 53 75 96

BON À SAVOIR

SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux seront fermés mercredi 11 novembre.

PACK DECOUVERTE LECTURE

Envie de découvrir de nouvelles lectures ? La médiathèque propose des packs jeunesse, documentaire, policier, mixte, etc. Sur réservation, les bibliothécaires vous préparent une sélection d'ouvrages à venir retirer sur place aux horaires d'ouverture.

>> Réservation au 04 42 46 34 00 ou par mail, mediatheque@maire-de-velaux.fr



Carnet d'adresses

Nouvelles entreprises

COACHING SPORTIF

Karel Coaching
Letay Karel
06 59 71 79 02
karelcoaching@gmail.com
www.karelcoaching.fr

ATELIERS PARENTS/ENFANTS (PORTAGE PHYSIOLOGIQUE, MASSAGE, YOGA, ETC.)

Les nouages du bien naitre
06 59 41 65 24
lesnouagesdubiennaitre@gmail.com

ENERGÉTIQUE CHINOISE, HOMÉO ET ISOTHÉRAPIE, MAGNÉTISME, REIKI

Benoist Viale
06 64 93 48 24

SAGE-FEMME

Esther Vincent
06 76 65 32 18
1, rue André-Marie Ampère

Economie – Emploi



Mission Locale : mode d'emploi

Florence Granier, conseillère de la Mission Locale, dispense des conseils individualisés lors des permanences.

Aider les jeunes de 16 à 25 ans à surmonter les obstacles qui compromettraient l'accès à l'emploi et à la qualification, tel est l'objectif principal de la Mission Locale Est Etang de Berre.

Sur notre commune, la Mission Locale travaille en étroite collaboration avec le service économie-emploi. Tous les jeudis de 9h à 12h, Florence Granier, conseillère, chargée des relations entreprises, reçoit les jeunes au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, dans le bureau des permanences sociales. L'objectif ? Proposer un accompagnement complet dans le parcours parfois complexe de l'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale.

« J'exerce comme bénévole au sein du réseau du parrainage vers l'emploi animé par la Mission Locale depuis de nombreuses années », explique Albert Marrel, adjoint délégué aux finances. « J'incite les jeunes à prendre rendez-vous, car les opportunités sont nombreuses », ajoute-t-il.

Sentiment partagé par Grégory Allenbach, adjoint délégué à l'économie, au commerce et à l'emploi : « Les conseillers peuvent apporter des solutions sur des questions sociales, de transport, de santé ou de logement. Encouragés par les bons résultats et notre volonté d'agir au service des jeunes, nous envisageons d'ouvrir une seconde permanence le jeudi après-midi ».

>> Permanences de la Mission Locale :

Le jeudi matin, à l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous au 04 42 74 94 42 – economie.emploi@mairie-de-velaux.fr

Plus d'informations : www.missionlocale-eeb.org



En septembre, la ville de Velaux a établi une collaboration avec l'agence d'intérim Proman Vitrolles. Celle-ci fournit chaque semaine de nombreuses offres d'emploi à la Collectivité, qui les diffuse sur la page Facebook « **Velaux Économie Emploi** ». Collaboration gagnante car, depuis que ces offres sont diffusées sur les réseaux sociaux, une dizaine de personnes a été embauchée pour des missions d'intérim.

La Ville a accueilli les 15 et 22 octobre deux ateliers préparatoires aux forums emploi dans le cadre de la convention liant les Missions Locales du Pays Salonais et Est Étang de Berre au Conseil de Territoire du Pays Salonais. Le premier forum s'est tenu le 16 octobre dernier à Salon-de-Provence. Le prochain se déroulera le 4 novembre à Berre l'Étang.



Le CCAS, acteur incontournable du lien social

Tout au long de cette crise sanitaire qui perdure, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) joue un rôle majeur, notamment dans le maintien primordial et vital du lien avec les seniors et les personnes les plus démunies.

Le déclenchement tant redouté des plans sanitaires (canicule, grand froid) ou des plans d'évacuation (incendie, inondation) est une réelle affaire d'organisation. Et l'émergence d'un plan d'urgence lié à une pandémie a forcé les services municipaux à s'adapter, notamment grâce au CCAS et au soutien indéfectible de ses bénévoles, qui viennent en renforts des agents municipaux.

« Nous avons près de 350 inscrits sur nos registres, ce qui signifie autant d'appels à passer lors de l'activation d'un plan sanitaire », détaille Fabienne Casolaro-Mailfert, adjointe à l'action sociale et à la solidarité. Elle ajoute : « le renfort de nos bénévoles est précieux. Ces sessions d'appels sont très importantes, et vraiment chronophages. Toutes les aides sont bonnes à prendre dans ces périodes sensibles. Je tiens donc à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans ces campagnes d'appels, notamment les bénévoles qui ont répondu présent, comme à l'accoutumée ».

Mise en place d'un questionnaire d'appel

Afin d'améliorer encore la qualité de la prise en charge des seniors et des plus fragiles, un

questionnaire d'appel a été rédigé et validé par les services compétents. Ce dernier permet de connaître les besoins des personnes enregistrées sur les registres et de proposer divers services dans le domaine du social ou de la culture (portage de repas, passerelles avec la médiathèque, avec l'Espace NoVa Velaux, etc.)

CCAS CHERCHE BÉNÉVOLES



Vous souhaitez apporter votre aide ? Le CCAS recherche de nouveaux bénévoles pour accompagner les seniors faire leurs courses, animer les après-midis goûter ou encore tenir un stand lors de la Fête de la famille (hors période covid). Adressez vos candidatures à b.leblond@mairie-de-velaux.fr

>> Le CCAS propose également différents services de portage à domicile : repas (renseignements 04 42 87 73 77), livres et CD en collaboration avec la médiathèque (renseignements au 04 42 87 46 34 00).



Un nouveau procédé
de rénovation de la voirie

Le service technique a supervisé la réfection, par un engin novateur, de la montée des Aires dont la chaussée était fortement endommagée.

L'intervention était attendue des riverains qui empruntent cette voie régulièrement. Le 30 septembre, après un report pour raison météorologique, le service technique a procédé à la réfection de la montée des Aires. « Nous avons opté pour une nouvelle solution de rebouchage, rapide à mettre en œuvre, qui permet d'obtenir une meilleure longévité qu'un enrobé à froid » explique Laurence Pianetti, responsable du secteur voirie-espaces verts. L'objectif était de mettre en sécurité la voie sans supporter des coûts d'investissement conséquents puisque d'autres travaux sont prévus à moyen terme : d'une part la rénovation par la Métropole des canalisations vieillissantes et, d'autre part, la requalification de l'aire de La Palun.

Une meilleure rapidité d'action

Le secteur voirie-espaces verts compte 10 agents dont 2 spécialistes de la conduite de gros engins qui sont chargés de l'entretien des chemins et de l'enlèvement des encombrants. Depuis son arrivée au début de l'été, Laurence Pianetti a impulsé un nouveau fonctionnement qui consiste à mutualiser les agents sur certaines opérations nécessitant davantage

de moyens humains. La complémentarité des métiers (agent d'entretien, jardinier, etc.) permet d'obtenir un résultat plus rapide et donc, plus visible pour les usagers, comme la démolition du local poubelles avenue Paul Cézanne, le nettoyage du centre-ancien ou encore l'entretien du lotissement les Hameaux.



Enlèvement déchets verts (jusqu'à 2 m³) et encombrants difficiles à transporter :
04 42 87 83 83

Trou dans la chaussée, lampadaire en panne, etc. : **signalez un dysfonctionnement sur la voirie ou l'éclairage public** en flashant ce code avec votre smartphone.





Sécheresse 2019 :
pourquoi l'État n'a pas reconnu
la catastrophe naturelle ?

La commune a interrogé les services de l'État pour connaître les raisons qui ont conduit au refus du classement en catastrophe naturelle. Explications...

À la suite des nombreux courriers d'administrés déclarant que leur bien avait subi des fissures liées à la sécheresse estivale en 2019, la commune a constitué un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Le 28 juillet dernier, l'État a publié un arrêté interministériel ne reconnaissant pas l'état de catastrophe naturelle pour Velaux car les données recueillies par Météo-France (rapport de février 2020) ne démontrent pas le caractère anormal de la sécheresse pour les périodes concernées. Pour se prononcer, Météo-France dispose d'un maillage complet du territoire français composé de mailles de 64 km² (8 km de côté) pour établir un indicateur d'humidité des sols à chaque saison et sur chaque maille. Le niveau d'humidité des sols superficiels est étudié sur deux mètres de profondeur à partir de plusieurs indicateurs (température, niveau de précipitation, ensoleillement par exemple). Cet indicateur n'est valable que si la présence de sols sensibles à l'aléa sécheresse et réhydratation des argiles est avérée, ce qui est le cas de Velaux qui est concernée par un plan de prévention des risques de retrait-gonflement des argiles. La commune étant à cheval sur deux mailles, deux indicateurs d'humidité ont été analysés.

Afin de déterminer si une période de sécheresse est anormale, l'indicateur de la période étudiée est comparé avec les indicateurs établis à la même période sur les cinquante dernières années. Pour qu'une commune soit retenue pour une période de sécheresse-réhydratation, l'indicateur d'humidité doit également présenter une

durée de retour élevée équivalente à 25 ans. Or il s'avère qu'après l'analyse de tous ces indicateurs, la commune de Velaux a connu une période de sécheresse d'une durée de retour de 16 et 12 ans sur ses deux mailles.

DES ÉTUDES DE SOLS
POUR PRÉVENIR LES RISQUES

La commune est concernée par un plan de prévention des risques retrait et gonflement d'argile qui rend obligatoire la réalisation d'études de sols lors du dépôt d'un permis de construire. Elles visent à entreprendre toutes les mesures possibles pour solidifier les fondations des constructions et éviter ainsi la fragilisation des biens lors de périodes de sécheresse-réhydratation.



Bon à savoir

L'absence de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle n'entraîne pas nécessairement le refus de prise en charge des dégradations par les assurances. Aussi, la municipalité recommande aux Velauxiens de relire attentivement les clauses de leur contrat d'assurance.



Des actions culturelles éducatives réadaptées

Début mars, les collégiens ont participé à un atelier chorégraphique sous l'égide de la compagnie Hervé Koubi.

Les restrictions, voire les interdictions, applicables aux sorties scolaires en raison du contexte sanitaire ne sonneront pas l'arrêt des ateliers proposés par les services culturels de la ville.

Chaque année, les élèves velauxiens, de la maternelle au collège, participent à divers ateliers dans le champ de la lecture publique, du spectacle vivant, de l'archéologie, de la paléontologie, de l'histoire locale et du développement durable. Des animations proposées le plus souvent dans les structures culturelles de la ville.

« Tant que les sorties scolaires ne seront pas autorisées, les ateliers se dérouleront au sein de l'école » explique Lucile Cassé, chargée de développement EAC.

Un sacré challenge qui implique de repenser tout le programme : « un atelier chorégraphique ne se déroulera pas de la même façon dans les écoles qu'à l'Espace NoVa

Velaux ». Désireuses de favoriser la continuité pédagogique culturelle, les équipes enseignantes ont été parties prenantes de cette nouvelle organisation. Des espaces dédiés à l'installation du matériel (livres, vestiges archéologiques, etc.) ont été aménagés dans chaque groupe scolaire pour rappeler aux enfants l'environnement de la médiathèque ou des musées. « Le personnel éducatif accueille avec bienveillance la venue d'intervenants dans le respect du cadre sanitaire » précise Hugo Conreaux, directeur des affaires culturelles. L'objectif est clair : toujours cibler 100 % des élèves !

Résidences de création : pour qui, pourquoi ?

Cinq résidences sont au programme de l'Espace NoVa Velaux cet automne. Écriture de texte, essais de mise en scène, création des décors et des costumes, etc., elles permettent aux artistes d'explorer différentes pistes de travail dans des conditions matérielles exceptionnelles. Pour la Ville, c'est aussi l'occasion de proposer à certains publics d'appréhender le spectacle différemment. Après un atelier mêlant théâtre et pratique de la boxe, des collégiens ont assisté, en septembre, à la sortie de résidence d'Uppercut, la dernière création de Jean-Jérôme Esposito. Plus récemment, ce sont les jeunes du centre de loisirs qui ont découvert en avant-première la nouvelle pièce de la compagnie Après la pluie. Le 13 novembre, le Cartoun Sardines Théâtre jouera le Double jeu de l'amour et du hasard à l'issue d'une résidence de 10 jours. L'occasion d'aller à la rencontre des élèves pour leur présenter cette version décalée du classique de Marivaux.



Expression POLITIQUE

Groupe d'opposition

VELAUX

en Avant

Le milieu du mois d'octobre a sonné la fin du programme des « 100 jours » annoncé par la majorité. Le constat est clair : on ne nous a vendu que du rêve ! L'excuse du covid, qui rythmera probablement chaque projet irréalisé pour les mois ou années à venir, ne sera pas recevable. Rappelons qu'en mars dernier la majorité s'est vantée d'avoir géré de mains de maître la crise que nous vivions et en a profité pour monter son fameux projet des 100 jours. Des promesses donc, mais non tenues après les élections. Concernant le budget, le bilan promis pour juillet ne sera pas réalisé par manque de temps et l'objectif ne sera pas de présenter des chiffres. Nous ne nous contenterons pas de décisions provisoires ou superficielles et veillerons à ce que l'intérêt de tous soit respecté. Les fonctions d'élus visent le bien commun, il ne faut pas l'oublier ! Notre belle place, toujours sans bar, peut néanmoins compter sur les citoyens qui œuvrent pour essayer d'y recréer une vie de village. Retrouvez nos analyses et l'article des 100 jours sur www.velaux-en-avant.fr



Majorité municipale

VELAUX

l'Aventure Citoyenne

Loin de toutes querelles politiques, les 21 membres de la majorité ont fait une proposition forte lors du dernier Conseil municipal pour faciliter et reconnaître l'exercice du mandat des conseillers municipaux d'opposition.

Un espace leur est réservé dans chaque numéro du Velauxien afin d'exercer leur droit d'expression. La majorité a voté à l'unanimité la réduction de son propre emplacement afin d'attribuer un espace plus important à l'opposition dans cette page d'expression libre. Les 8 membres de l'opposition disposeront dorénavant des 2/3 de la page alors que les 21 élus de la majorité ne disposeront plus que de 1/3 de la place.

Associer les citoyens de tout âge et de tout quartier aux décisions qui les concernent répond à une ambition fondamentale de notre équipe. La démocratie participative ne doit pas seulement répondre à la mode d'une époque, mais résulter d'une tendance de fond et disposer d'outils concrets : c'est tout le sens de l'action engagée par notre élue, Alexandra Eidesheim, avec l'organisation du tout premier rendez-vous pour constituer ensemble les Conseils de quartier. Nous vous attendons nombreux le jeudi 12 novembre à la Maison pour Tous dès 18h30.



Groupe d'opposition

ENSEMBLE

avec passion

Chers lecteurs de cet espace d'expression, La Mairie lance des « actions citoyennes ». Cela faisait partie des projets de tous les candidats, nous nous en réjouissons donc. Toutefois, de quoi parle-t-on ? Le « Clean-up Day » organisé Alternative Velaux et « Débarrasse ton impasse » (rendez-vous mensuel initié depuis plus d'un an par des jeunes de Velaux) n'ont pas été pris en compte par l'équipe majoritaire, dont acte. S'agissant de pistes cyclables, pourquoi ne pas sécuriser les trajets vers les lieux d'activités au lieu de céder à la facilité en réalisant une piste où il n'y en a pas besoin (zone à 30km/h, le partage de voie est impératif) ? Les trajets des écoliers et des collégiens peuvent être sécurisés à moindre frais sur des chemins paysagers. Enfin, puisque le Maire permet à tous les Velauxiens de proposer des idées, plusieurs membres de notre collectif ont proposé la mise en place d'une voie douce le long du Vallat sur le site de la municipalité. Ce projet structurant était dans nos propositions de campagne. Une bonne idée, vous le voyez, n'est pas un trésor à garder dans des cartons pour un futur lointain mais une proposition à défendre pour l'intérêt commun. www.ensemble-passion.com



COVID-19 ÉVÉNEMENTS SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Événements et sorties



Exposition "Ces Velauxiens venus d'ailleurs"

De la préhistoire à l'industrialisation de l'Étang de Berre, les hommes de notre territoire se déplacent, s'organisent, s'installent. Le service patrimoine propose un zoom sur les différentes phases migratoires qu'a connues Velaux durant son histoire.

Le samedi de 14h à 17h au Moulin Seigneural.
Jusqu'en août 2021

ACTION CITOYENNE

Chaque année, le CCAS remet un colis de Noël aux seniors âgés de plus de 80 ans. Environ 400 personnes sont concernées. Ce mois-ci, la municipalité propose aux Velauxiens, enfants et adultes, de réaliser une création personnelle qui sera jointe au colis. Un dessin, une peinture, un poème, etc., toutes les idées sont les bienvenues. N'hésitez pas à signer votre œuvre !

Créations à réaliser sur feuille A4, pouvant être pliée, et à déposer dans la boîte prévue à cet effet à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou de la médiathèque.

Du 1^{er} au 30.11



COMITÉ DE LECTURE

Vous aimez lire et avez envie de passer un moment convivial ? Venez partager vos coups de cœur et vos idées lecture.

14h à la médiathèque.
Renseignements 04 42 46 34 00.
Jeudi 12.11



Conseils de quartier

L'équipe municipale souhaite créer des Conseils de quartier pour développer la démocratie citoyenne. Ils permettront aux habitants d'un même quartier de se rencontrer, de créer du lien social, de proposer des idées, des projets, etc. Dans cette optique, la Ville organise une réunion publique de présentation afin de livrer les principes de fonctionnement des Conseils, de présenter la carte du découpage de la commune et de permettre aux volontaires de se faire connaître en vue de la création des premiers Conseils.

18h30 à la Maison pour tous.
Inscription obligatoire au 04 42 46 34 54.
Jeudi 12.11

COVID-19 ÉVÉNEMENTS SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS



DOUBLE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD

Des impros sur Marivaux ! Le Cartoun Sardines Théâtre réinvente en live une nouvelle version de ce grand classique. Ambiance sixties, décor minimaliste et modulable, univers cinématographique, accessoires et costumes colorés, tout y est pour explorer une version décalée du Jeu de l'amour et du hasard. Trois comédiens sur scène, aussi farfelus que fantaisistes, défient en toute liberté les personnages dans leurs plus célèbres scènes. Une expérience en live, happée dans l'intimité des acteurs, entre doutes et confidences. Des prouesses tout aussi spontanées que passionnées qui révèlent le comique des situations, la complexité des sentiments amoureux et surtout la profondeur des textes de Marivaux.

19h à l'Espace NoVa Velaux. Fin du spectacle à 20h20. À partir de 10 ans. Tarif 20 €, réduit 18 €.
Billetterie sur www.espacenova-velaux.com.
Vendredi 13.11

CONSEIL MUNICIPAL

La séance est publique, dans la limite de la capacité d'accueil de la salle compte-tenu de la distanciation physique. Les comptes-rendus sont disponibles sur velaux.fr/La Ville/Municipalité/Séances et compte-rendu.

18h30 au foyer Denis Padovani, impasse Pauline Plan. Stationnement avenue de la Gare ou sur le parking des services techniques.

Mardi 17.11

LECTURE DE CONTES

Marie et les bénévoles des Amis de la médiathèque accueillent les enfants de 3 à 6 ans au cours de 2 sessions de contes.

15h à 15h30 et 15h45 à 16h15 à la médiathèque.
Places limitées à 5 enfants par session.
Inscription au 04 42 46 34 00.

Mercredi 18.11



Collecte de sang

96 % des Français considèrent que le don de sang est indispensable. Pourtant les réserves sont faibles suite au déconfinement et aux vacances d'été. Participez à la collecte organisée par l'Amicale des donneurs de sang de Velaux.

15h à 19h30 à la Maison pour Tous.
Vendredi 27.11



Les Petites Reines

Nommé aux Molières 2018, catégorie jeune public

Trois ados déjantées et touchantes en road trip initiatique dans une ode brillante et fantaisiste contre l'intolérance ! Sur scène, Mireille, Astrid et Hakima, élues sur Facebook boudin d'or, d'argent et de bronze de leur lycée. Ensemble, elles décident d'enfourcher leur vélo pour traverser la France et assister à la garden party de l'Élysée. Intolérance, exclusion, harcèlement, c'est sur le ton de l'humour que Clémentine Beauvais aborde ces sujets graves dans son roman jeunesse et c'est sur ce même registre que Justine Heynemann et Rachel Arditi mettent en scène ce voyage des petites reines. C'est vif, direct, rythmé et émouvant.

19h à l'Espace NoVa Velaux. Fin du spectacle à 20h20. À partir de 8 ans. Tarif 20 €, réduit 18 €.
Billetterie sur www.espacenova-velaux.com
Vendredi 27.11

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Bénévoles et consommateurs sont appelés à se mobiliser plus encore en cette année de crise sanitaire et sociale où la demande des associations a augmenté de plus de 50 %. Les plus démunis ont besoin de vous. Merci de votre soutien !

Les 27, 28 et 29.11



ACTION CITOYENNE

Envie de témoigner votre solidarité envers les personnes âgées à l'approche des fêtes de fin d'année ? Réalisez une création personnelle qui sera jointe au colis de Noël que la Ville offre aux Velauxiens de plus de 80 ans. Plus d'informations page 18.

Du 1^{er} au 30.11



L'événement

Tout l'agenda sur velaux.fr